

Rapport financier 2018 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Boisbriand _____

Code géographique : 73005 _____

Type d'organisme municipal : Municipalité locale _____

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Lisette Dussault, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Boisbriand pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.
(Nom de l'organisme)

[Originale signée]

Signature _____ Date 2019-05-06

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	12
Situation financière par organismes	13
Charges par objets	14
Fonds local d'investissement (FLI)	15
Fonds local de solidarité (FLS)	16
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	17
Excédent (déficit) accumulé	18
Avantages sociaux futurs	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Boisbriand,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidé de la VILLE DE BOISBRIAND (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE BOISBRIAND au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE BOISBRIAND inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Les états financiers de la VILLE DE BOISBRIAND pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur les états une opinion non modifiée en date du 23 avril 2018.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le sommaire du rapport financier, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport sommaire avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Comptables professionnels agréés

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice, CA
Saint-Jérôme

DATE 2019-05-06

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

[Original signé par]

DATE _____

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		<u>2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus				
Taxes	1	54 451 670	54 404 298	52 181 096
Compensations tenant lieu de taxes	2	826 160	871 996	830 417
Quotes-parts	3			
Transferts	4	937 504	4 577 442	3 545 876
Services rendus	5	2 668 643	3 655 313	3 877 755
Imposition de droits	6	2 088 650	2 587 079	3 179 661
Amendes et pénalités	7	2 134 300	2 014 376	2 126 581
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	604 952	808 553	630 084
Autres revenus	10	30 332	189 758	285 630
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		35 758	55 847
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	63 742 211	69 144 573	66 712 947
Charges				
Administration générale	14	9 437 171	8 501 218	8 859 191
Sécurité publique	15	15 133 533	14 478 403	14 654 067
Transport	16	11 740 765	11 472 987	11 830 521
Hygiène du milieu	17	14 400 286	13 718 823	13 300 110
Santé et bien-être	18		244 531	241 980
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 626 571	1 064 831	957 670
Loisirs et culture	20	10 276 744	9 977 867	10 125 864
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	3 660 162	3 322 024	3 587 298
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	66 275 232	62 780 684	63 556 701
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(2 533 021)	6 363 889	3 156 246
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		116 114 110	113 162 057
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27		17 078	(204 193)
Solde redressé	28		116 131 188	112 957 864
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		122 495 077	116 114 110

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	22 164 067	17 683 490
Débiteurs (note 5)	2	14 021 248	13 378 525
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	416 841	395 109
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	577 338	541 580
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	456 000	474 000
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	37 635 494	32 472 704
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	13 583 734	12 570 108
Revenus reportés (note 12)	12	1 356 624	1 121 785
Dette à long terme (note 13)	13	101 017 208	106 624 130
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	710 996	856 437
	15	116 668 562	121 172 460
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(79 033 068)	(88 699 756)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	199 131 014	202 110 075
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	792 222	792 222
Stocks de fournitures	19	242 864	225 691
Autres actifs non financiers (note 17)	20	1 362 045	1 685 878
	21	201 528 145	204 813 866
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	122 495 077	116 114 110

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>Budget</u>	<u>Réalizations</u>	
		<u>2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(2 533 021)	6 363 889	3 156 246
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 ()	(7 181 091)	(6 098 180)
Produit de cession	3		11 901	18 476
Amortissement	4	10 095 285	10 152 333	10 289 065
(Gain) perte sur cession	5		(4 082)	(8 770)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	10 095 285	2 979 061	4 200 591
Variation des propriétés destinées à la revente	8			1 423
Variation des stocks de fournitures	9		(17 173)	(13 869)
Variation des autres actifs non financiers	10		323 833	321 027
	11		306 660	308 581
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13		17 078	30 790
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	7 562 264	9 666 688	7 696 208
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(88 699 756)	(96 395 964)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(88 699 756)	(96 395 964)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(79 033 068)	(88 699 756)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	6 363 889	3 156 246
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	10 152 333	10 289 065
Autres			
- Perte (gain) sur cession	3	(4 082)	(16 302)
- Redres. + réduction de valeur	4	61 318	89 726
	5	16 573 458	13 518 735
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(636 565)	741 262
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	1 007 466	293 326
Revenus reportés	9	234 839	(201 216)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(127 441)	(76 022)
Propriétés destinées à la revente	11		1 423
Stocks de fournitures	12	(17 173)	(13 869)
Autres actifs non financiers	13	323 833	321 026
	14	17 358 417	14 584 665
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(7 181 091)	(6 098 180)
Produit de cession	16	11 901	18 476
	17	(7 169 190)	(6 079 704)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(122 096)	(142 187)
Remboursement ou cession	19	3 289	131 247
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22	(118 807)	(10 940)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	4 246 126	3 261 234
Remboursement de la dette à long terme	24	(9 850 068)	(10 091 043)
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(2 980)	227
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(5 606 922)	(6 829 582)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	4 463 498	1 664 439
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	17 683 490	16 019 051
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32	17 079	
Solde redressé	33	17 700 569	16 019 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	22 164 067	17 683 490

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Boisbriand est un organisme municipal constitué en vertu de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15, S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, d'un organisme contrôlé faisant partie de son périmètre comptable et une consolidation à la valeur de consolidation pour un autre organisme faisant partie de son périmètre comptable. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

- Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville : consolidation ligne par ligne représentant une quote-part de 31,15 % pour les opérations courantes et 29,38 % pour les postes du bilan;
- Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert : participation de 25 % en vertu de l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie, comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. La quote-part des états financiers de la Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert est la suivante :

Actifs financiers	254 202 \$
Passifs	787 715 \$
Actifs non financiers	1 110 851 \$
Excédent (déficit) accumulé	577 338 \$

b) Partenariats

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatations suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers;
- Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Ville de Boisbriand, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

Les actifs sont composés des actifs financiers et des actifs non financiers.

a) Actifs financiers

Les placements sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

b) Actifs non financiers

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Machinerie, outillage et équipement	4, 5 et 10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 et 5 à 10 ans
Améliorations locatives	4, 5 et 10 ans
Autres	15 ans

D) Passifs

Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux et du fonds de carrières et sablières sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

E) Revenus

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf, dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville et ses organismes contrôlés est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2018 selon la méthode suivante : valeur marchande pour le volet courant et valeur lissée 3 ans pour le volet antérieur.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :
 - pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des taxes de secteur à percevoir et des montants à recouvrer de tiers): sur la durée restante des dettes correspondantes.
- Avantages sociaux futurs de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville :
 - pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

H) Instruments financiers

S/O

I) Autres élémentsFrais de financement

Les frais de financement reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

3. Modification de méthodes comptables

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1er janvier 2018, la Ville a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

- SP 2200, Information relative aux apparentés
- SP 3210, Actifs
- SP 3320, Actifs éventuels
- SP 3380, Droits contractuels
- SP 3420, Opérations interentités

Le **chapitre SP 2200** définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Cette nouveauté implique, en somme, les changements suivants :

- L'identification d'une relation d'apparentement : La relation d'apparentement a été élargie pour englober les principaux dirigeants de la Ville tels que le Directeur général, ses proches parents ainsi que les entités soumises au contrôle exclusif ou partagé de ces individus.
- L'information à fournir concernant les opérations entre apparentés : La norme exige la divulgation d'informations concernant les opérations entre apparentés en fonction des deux caractéristiques suivantes :
 - elles ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées ; et
 - elles ont (ou pourraient avoir dans le cas des opérations non comptabilisées) une incidence financière importante sur les états financiers.

L'information à fournir est notamment la nature de la relation avec la personne apparentée et les sommes en cause. Si des informations doivent être divulguées, elles ne seront pas nominatives, ce qui permettra d'éviter l'identification des parties en cause. Ces nouvelles modifications n'ont pas d'incidence significative sur les résultats ni sur la situation financière de la Ville. Elle ne touche, le cas échéant, que les éléments de contrôle interne en lien avec le recensement des apparentés ainsi que l'information à fournir aux notes complémentaires au rapport financier.

Le **chapitre SP 3210** fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, Fondements conceptuels des états financiers, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés.

Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le **chapitre SP 3320** définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Le **chapitre SP 3380** définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

Le **chapitre SP 3420** établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'application de ces normes est effectuée de façon prospective et leurs adoptions n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Ville. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 2 997 549	2 483 061
Découvert bancaire	2 () ()	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3 19 166 518	15 200 429
<i>Autres éléments</i>		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 22 164 067	17 683 490
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 128 500	155 346
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	
Note		
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11 2 342 047	3 643 818
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12 285	285
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 7 472 909	7 453 702
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 2 574 525	425 879
Organismes municipaux	15 103 187	13 799
Autres		
- Amendes	16 865 607	898 824
- Facturation biens et services	17 662 688	942 218
	18 14 021 248	13 378 525
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 6 273 451	5 872 815
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 6 273 451	5 872 815
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 685 349	667 742
Note		
6. Prêts		
Prêts à un office d'habitation	24	
Prêts à un fonds d'investissement	25	
Autres		
-	26	
-	27	
	28	
Provision pour moins-value déduite des prêts	29	
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	416 841	395 109
Autres placements	31		
	32	416 841	395 109
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note**8. Avantages sociaux futurs****Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(254 996)	(382 437)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>(254 996)</u>	<u>(382 437)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	2 101 021	2 365 671
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		3 370
Régimes de retraite des élus municipaux	42	93 950	91 796
	43	<u>2 194 971</u>	<u>2 460 837</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

2018

2017

10. Emprunts temporaires

La Ville de Boisbriand bénéficie d'un crédit d'opérations à demande renouvelable d'un montant de 1 000 000 \$ portant intérêt sur avances au taux de base. Au 31 décembre 2018, le solde du crédit d'opérations est nul (2017 : nul). Une facilité de crédit Master Card d'un montant de 32 000 \$ est aussi disponible ainsi qu'un crédit de risque de règlement relatif aux transferts de fonds électroniques d'un montant de 275 000 \$.

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville bénéficie d'un prêt à demande renouvelable d'un montant de 2 000 000 \$ portant intérêt sur avances au taux de base moins ½ pour cent et ne comporte aucune garantie. La régie dispose également d'une facilité de crédit de 50 000 \$. Ces facilités de crédit sont renouvelables annuellement.

11. Crédoiteurs et charges à payer

Fournisseurs	47	3 460 693	3 394 975
Salaires et avantages sociaux	48	2 034 622	2 144 820
Dépôts et retenues de garantie	49	2 729 363	2 686 519
Provision pour contestations d'évaluation	50	2 248 638	1 687 048
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52	9 743	9 743
Autres			
- Organismes municipaux	53	557 810	209 772
- Intérêts courus dette lg terme	54	620 318	631 398
- Gouv. Québec et entreprises	55	19 718	21 365
- Divers	56	1 902 829	1 784 468
-	57		
	58	13 583 734	12 570 108

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	756 449	579 698
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	398 553	396 899
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions de promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Facturation biens et services	68	201 622	145 188
-	69		
-	70		
-	71		
	72	1 356 624	1 121 785

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

					2018	2017	
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,10	4,60	2019	2025	73	100 270 258	105 779 920
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77	30 236	44 516
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					79		
Autres	1,50	1,50	2018	2027	80	720 000	800 000
					81	101 020 494	106 624 436
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(3 286)	(306)
					83	101 017 208	106 624 130

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2018			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2019	84	92	10 063 210	100	109	94 831	117	10 158 041
2020	85	93	8 986 587	101	110	95 405	118	9 081 992
2021	86	94	8 989 121	102	111	80 000	119	9 069 121
2022	87	95	8 825 648	103	112	80 000	120	8 905 648
2023	88	96	8 003 246	104	113	80 000	121	8 083 246
2024 et +	89	97	55 402 446	105	114	320 000	122	55 722 446
	90	98	100 270 258	106	115	750 236	123	101 020 494
Intérêts et frais accessoires			107 ()		124 ()	
	91	99	100 270 258	108	116	750 236	125	101 020 494

Note

	2018	2017	
14. Actifs financiers nets (dette nette)			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	126	(79 033 068)	(88 699 756)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	()
Autres	128	()
	129	(79 033 068)	(88 699 756)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	29 056 296	158	616 796	185		212	29 673 092
Eaux usées	131	112 467 700	159	1 512 443	186		213	113 980 143
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	104 330 947	160	759 938	187		214	105 090 885
Autres	133	50 377 794	161	957 744	188		215	51 335 538
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	28 860 087	163	1 082 198	190		217	29 942 285
Améliorations locatives	136	148 491	164	14 152	191	18 597	218	144 046
Véhicules	137	10 232 002	165	61 173	192	800 957	219	9 492 218
Ameublement et équipement de bureau	138	7 246 691	166	81 196	193	165 258	220	7 162 629
Machinerie, outillage et équipement divers	139	6 496 921	167	225 450	194	115 769	221	6 606 602
Terrains	140	9 843 755	168	474 000	195		222	10 317 755
Autres	141	758 779	169		196		223	758 779
	142	<u>359 819 463</u>	170	<u>5 785 090</u>	197	<u>1 100 581</u>	224	<u>364 503 972</u>
Immobilisations en cours	143	<u>7 544 928</u>	171	<u>1 396 001</u>	198		225	<u>8 940 929</u>
	144	<u>367 364 391</u>	172	<u>7 181 091</u>	199	<u>1 100 581</u>	226	<u>373 444 901</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	6 615 257	173	726 141	200		227	7 341 398
Eaux usées	146	47 697 053	174	2 682 146	201		228	50 379 199
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	51 695 253	175	3 276 516	202		229	54 971 769
Autres	148	31 048 437	176	1 684 885	203		230	32 733 322
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	11 208 567	178	610 904	205		232	11 819 471
Améliorations locatives	151	79 633	179	17 826	206	18 597	233	78 862
Véhicules	152	5 396 885	180	511 288	207	793 138	234	5 115 035
Ameublement et équipement de bureau	153	6 456 609	181	264 502	208	165 258	235	6 555 853
Machinerie, outillage et équipement divers	154	4 317 912	182	378 125	209	115 769	236	4 580 268
Autres	155	<u>738 710</u>	183		210		237	<u>738 710</u>
	156	<u>165 254 316</u>	184	<u>10 152 333</u>	211	<u>1 092 762</u>	238	<u>174 313 887</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	<u>202 110 075</u>					239	<u>199 131 014</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240		243		245		247	
Amortissement cumulé	241	(_____)	244	(_____)	246	(_____)	248	(_____)
Valeur comptable nette	242	<u>_____</u>					249	<u>_____</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250		
Immeubles industriels municipaux	251		
Autres	252	792 222	792 222
	253	792 222	792 222
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	792 222	792 222

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance			
- Terrain football	256	772 386	901 117
- Divers	257	204 941	285 179
-	258		
Autres			
- Frais de refinancement	259	384 718	499 582
-	260		
	261	1 362 045	1 685 878

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

18. Obligations contractuelles

La Ville est engagée, d'après des contrats de services et de location à long terme, à verser un montant total de 23 598 018 \$. Les paiements minimums exigibles sont les suivants :

2019 :	8 953 998 \$
2020 :	3 971 524 \$
2021 :	3 511 449 \$
2022 :	2 912 215 \$
2023 :	1 858 208 \$
2024 et années suivantes :	2 390 624 \$

De plus, la Ville de Boisbriand a conclu une entente pour l'approvisionnement en eau potable avec la Ville de Sainte-Thérèse échéant en 2022. Le coût annuel approximatif à verser à la Ville de Sainte-Thérèse est de 1 200 000 \$.

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, faisant partie du périmètre comptable, a signé des engagements contractuels représentant pour la Ville de Boisbriand des versements minimums exigibles de :

2019 :	196 517 \$
2020 :	199 186 \$
2021 :	196 681 \$
2022 :	188 996 \$
2023 :	144 544 \$

19. Droits contractuels

Dans le cadre de ses opérations, la Ville a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2030 donnant lieu à des droits contractuels. Un montant de 2 433 533 \$ sera encaissé au cours des cinq prochains exercices selon l'échéancier suivant :

2019 :	458 367 \$
2020 :	472 118 \$
2021 :	486 282 \$
2022 :	500 870 \$
2023 :	515 896 \$

Selon l'entente liée au programme Accès Cannabis, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, faisant partie du périmètre comptable, s'est engagée à la fourniture de services policiers en contrepartie du remboursement des salaires réels. Les revenus estimatifs pour la durée de l'entente représentent pour la Ville de Boisbriand une somme de 191 332 \$ pour les 3 (trois) prochains exercices :

2019 :	67 284 \$
2020 :	68 630 \$
2021 :	55 418 \$

20. Passifs éventuels**a) Cautionnement et garantie**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

b) Auto-assurance

S/O

c) Poursuites

La Ville de Boisbriand a reçu une requête en mandamus pour émettre un certificat de conformité en lien avec l'exploitation de l'immeuble du requérant, alors que celui-ci ne peut être émis, ne respectant pas la réglementation d'urbanisme et de zonage en vigueur. Une mise en demeure préalable à une réclamation en justice d'une indemnité a été reçue. La Ville de Boisbriand ne croit pas au bien-fondé des demandes et, en conséquence, aucune provision n'a été établie.

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses autres actions et réclamations estimées à près de 5,7 M \$. La plupart de ces réclamations ont été transmises aux assureurs de la Ville qui en ont pris fait et cause. La Ville conteste le bien-fondé des réclamations en cours et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible sur la situation financière. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques et les montants qu'elle pourrait être appelée à verser. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Des avis de griefs alléguant le non-respect de la convention collective ont été déposés par le Syndicat des employés de la Ville pour un montant total indéterminé. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

d) Autres

S/O

21. Actifs éventuels

S/O

22. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

23. Données budgétaires

L'état des résultats et de l'état de variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comporte une comparaison avec les budgets adoptés par la Ville et les organismes faisant partie de son périmètre comptable.

24. Instruments financiers

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

25. Données comparatives

Les états financiers de la Ville de Boisbriand pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée en date du 23 avril 2018.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalizations 2017		Budget 2018	Réalizations 2018		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	52 181 096	54 451 670	54 404 298			54 404 298
Compensations tenant lieu de taxes	2	830 417	826 160	871 996			871 996
Quotes-parts	3					5 961 223	
Transferts	4	958 442	911 145	1 280 750		39 559	1 320 309
Services rendus	5	3 194 442	2 418 814	3 491 454		287 892	3 655 313
Imposition de droits	6	3 179 661	2 088 650	2 587 079			2 587 079
Amendes et pénalités	7	2 204 095	1 012 900	2 039 420		1 128 955	2 014 376
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	610 794	590 000	777 493		31 060	808 553
Autres revenus	10	97 167	23 790	52 479		19 770	72 249
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	63 256 114	62 323 129	65 504 969		7 468 459	65 734 173
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 051 935		3 257 133			3 257 133
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	176 627		117 509			117 509
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					35 758	35 758
	20	2 228 562		3 374 642		35 758	3 410 400
	21	65 484 676	62 323 129	68 879 611		7 504 217	69 144 573
Charges							
Administration générale	22	9 529 959	8 914 678	9 130 325	524 892		8 501 218
Sécurité publique	23	12 877 104	13 122 298	13 006 020	365 748	7 191 891	14 478 403
Transport	24	6 908 065	7 700 150	7 484 297	3 988 690		11 472 987
Hygiène du milieu	25	9 640 948	10 741 125	10 072 182	3 646 641		13 718 823
Santé et bien-être	26	241 980		244 531			244 531
Aménagement, urbanisme et développement	27	910 619	1 579 520	1 022 661	42 170		1 064 831
Loisirs et culture	28	8 640 425	8 791 305	8 552 897	1 424 970		9 977 867
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	3 462 105	3 530 491	3 242 532		79 492	3 322 024
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	10 100 053	10 095 285	9 993 111	(9 993 111)		
	33	62 311 258	64 474 852	62 748 556		7 271 383	62 780 684
Excédent (déficit) de l'exercice	34	3 173 418	(2 151 723)	6 131 055		232 834	6 363 889

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalizations 2017		Budget 2018		Réalizations 2018		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 173 418	(2 151 723)	6 131 055	232 834	6 363 889		
Moins: revenus d'investissement	2	(2 228 562)	()	(3 374 642)	(35 758)	(3 410 400)		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	944 856	(2 151 723)	2 756 413	197 076	2 953 489		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
Immobilisations								
Amortissement	4	10 100 053	10 095 285	9 993 111	159 222	10 152 333		
Produit de cession	5	6 748		3 708	8 193	11 901		
(Gain) perte sur cession	6	(6 748)		(3 708)	(374)	(4 082)		
Réduction de valeur / Reclassement	7							
	8	10 100 053	10 095 285	9 993 111	167 041	10 160 152		
Propriétés destinées à la revente								
Coût des propriétés vendues	9	1 423						
Réduction de valeur / Reclassement	10							
	11	1 423						
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux								
Remboursement ou produit de cession	12	125 705						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	(7 532)						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	68 322		61 318	3 289	64 607		
	15	186 495		61 318	3 289	64 607		
Financement								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16							
Remboursement de la dette à long terme	17	(8 993 744)	(8 508 809)	(8 751 028)	(44 488)	(8 795 516)		
	18	(8 993 744)	(8 508 809)	(8 751 028)	(44 488)	(8 795 516)		
Affectations								
Activités d'investissement	19	(758 245)	(274 421)	(363 798)	(74 404)	(438 202)		
Excédent (déficit) accumulé								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	179 573						
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 514 604	1 010 000	1 000 000	355 778	1 355 778		
Réserves financières et fonds réservés	22	264 661	(167 267)	(348 963)	(29)	(348 992)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(2 741)	(3 065)	(3 094)	(38 066)	(41 160)		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24							
	25	2 197 852	565 247	284 145	243 279	527 424		
	26	3 492 079	2 151 723	1 587 546	369 121	1 956 667		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	4 436 935		4 343 959	566 197	4 910 156		

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalizations 2017		Réalizations 2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	2 228 562	3 374 642	35 758	3 410 400
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(195 344)	(399 437)	()	(399 437)
Sécurité publique	3	(756 556)	(1 132 388)	(177 007)	(1 309 395)
Transport	4	(982 291)	(1 204 479)	()	(1 204 479)
Hygiène du milieu	5	(1 232 181)	(3 749 459)	()	(3 749 459)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(16 193)	()	()	()
Loisirs et culture	8	(2 589 308)	(518 321)	()	(518 321)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(5 771 873)	(7 004 084)	(177 007)	(7 181 091)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	(81 421)	(81 421)	(40 675)	(122 096)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	2 630 496	3 023 912	300 535	3 324 447
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	758 245	363 798	74 404	438 202
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15	65 534	146 300		146 300
Excédent de fonctionnement affecté	16	90 000	87 000		87 000
Réserves financières et fonds réservés	17	302 409	558 277	471	558 748
	18	1 216 188	1 155 375	74 875	1 230 250
	19	(2 006 610)	(2 906 218)	157 728	(2 748 490)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales					
	20	221 952	468 424	193 486	661 910

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		<u>2017</u>		<u>2018</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 082 920	20 513 530	1 650 537	22 164 067
Débiteurs (note 5)	2	13 383 140	13 977 559	612 162	14 021 248
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	385 260	405 363	11 478	416 841
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			577 338	577 338
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	474 000	456 000		456 000
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	30 325 320	35 352 452	2 851 515	37 635 494
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	11 827 427	13 166 074	986 133	13 583 734
Revenus reportés (note 12)	12	1 121 785	1 356 624		1 356 624
Dette à long terme (note 13)	13	106 408 516	100 552 236	464 972	101 017 208
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			710 996	710 996
	15	119 357 728	115 074 934	2 162 101	116 668 562
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(89 032 408)	(79 722 482)	689 414	(79 033 068)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	201 436 889	198 447 862	683 152	199 131 014
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	792 222	792 222		792 222
Stocks de fournitures	19	225 691	242 864		242 864
Autres actifs non financiers (note 17)	20	1 531 652	1 324 635	37 410	1 362 045
	21	203 986 454	200 807 583	720 562	201 528 145
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	9 192 702	12 679 761	680 804	13 360 565
Excédent de fonctionnement affecté	23	2 220 000	1 843 600	270 969	2 114 569
Réserves financières et fonds réservés	24	1 164 976	1 021 127		1 021 127
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(11 368)	(8 274)	(387 816)	(396 090)
Financement des investissements en cours	26	309 067	712 026	28 942	740 968
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	102 078 669	104 836 861	817 077	105 653 938
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	114 954 046	121 085 101	1 409 976	122 495 077

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Rémunération	1	17 652 914	16 824 093	21 646 886	21 573 639
Charges sociales	2	4 985 243	4 913 435	6 166 330	6 153 318
Biens et services	3	18 265 320	18 429 091	18 004 342	19 374 121
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	3 266 491	2 789 849	2 795 502	2 992 888
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6		200 244	200 244	210 570
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	264 000	252 439	326 278	383 840
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	6 687 802	6 660 616	699 393	688 365
Transferts	10				
Autres	11	550 380	527 761	527 761	438 122
Autres organismes					
Transferts	12				
Autres	13	1 913 738	1 876 571	1 915 150	1 186 263
Amortissement des immobilisations	14	10 095 285	9 993 111	10 152 333	10 289 065
Autres					
- Subventions et dons	15	274 765	262 322	262 322	190 489
- Mauvaises créances	16		8 513	54 805	39 155
- Divers	17	518 914	10 511	29 338	36 866
	18	64 474 852	62 748 556	62 780 684	63 556 701

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille	1
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5
Variation de la provision pour moins-value	6
	7
Autres charges	8
	9
Excédent (déficit) de l'exercice	10

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	11
Placements de portefeuille	12
Débiteurs	13
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14
Provision pour moins-value	15 () ()
	16
	17

Passifs

Créditeurs et charges à payer	18
Revenus reportés	19
Dette à long terme	20
	21
Solde du Fonds local d'investissement	22

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus provenant de la gestion foncière	1
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Frais de gestion	
Salaires	5
Créances douteuses	6
Autres frais de gestion	7
	8

Activités et projets de mise en valeur du territoire

-	9
-	10
-	11
-	12
-	13
-	14
	15
	16

Excédent (déficit) de l'exercice

17

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	18
Placements de portefeuille	19
Débiteurs	20
Provision pour créances douteuses	21 () ()
	22
Autres	23
	24

Passifs

Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25
Créditeurs et charges à payer	26
Revenus reportés	
Provenant de la gestion foncière	27
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	28
Autres	29
Autres	30
	31

Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire

32

Note sur les autres actifs**Note sur les créditeurs et charges à payer****Note sur les autres revenus reportés****Note sur les autres passifs**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	13 360 565	9 594 601
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 114 569	2 559 454
Réserves financières et fonds réservés	3	1 021 127	1 165 418
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(396 090)	(437 250)
Financement des investissements en cours	5	740 968	144 523
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	105 653 938	103 087 364
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	122 495 077	116 114 110
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	12 679 761	9 192 702
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	680 804	401 899
	11	13 360 565	9 594 601
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Budget d'opération	12	300 000	1 010 000
- Autre	13	1 543 600	1 210 000
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	1 843 600	2 220 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- Régie intermunicip. de police	22	270 969	339 454
-	23		
-	24		
	25	270 969	339 454
	26	2 114 569	2 559 454
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	115 132	155 346
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	808 995	912 630
Organismes contrôlés et partenariats	40		442
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
-	45	97 000	97 000
-	46		
	47	1 021 127	1 165 418
	48	1 021 127	1 165 418

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 () ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (175 105) ()	(195 999)
Autres	52 (212 711) ()	(229 883)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 () ()	()
	54 (387 816) ()	(425 882)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 () ()	()
Assainissement des sites contaminés	56 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 () ()	()
Autres	58 () ()	()
-	59 () ()	()
	60 (387 816) ()	(425 882)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 (8 274) ()	(11 368)
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 () ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 () ()	()
Autres	66 () ()	()
-	67 () ()	()
	68 (8 274) ()	(11 368)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 () ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 () ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 () ()	()
Autres	72 () ()	()
-	73 () ()	()
	74 () ()	()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	()
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	()
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	77	()
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	()
Autres	79	()
-	80	()
	81 (396 090) ()	(437 250)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82	3 191 117	2 326 507
Investissements à financer	83 (2 450 149) (2 181 984)
	84	740 968	144 523
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	199 131 014	202 110 075
Propriétés destinées à la revente	86	792 222	792 222
Prêts	87		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	416 841	395 109
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	577 338	541 580
	90	200 917 415	203 838 986
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	200 917 415	203 838 986
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93 (101 017 208) (106 624 130)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (3 286) (306)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	5 743 651	5 872 815
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	13 366	(1)
	98 (95 263 477) (100 751 622)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 () ()
	100 (95 263 477) (100 751 622)
	101	105 653 938	103 087 364

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 2	2

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Ce résumé des dispositions du régime reflète tous les amendements au régime, jusqu'aux modifications découlant de l'article 24 de la convention collective venant à échéance le 31 décembre 2019 et adoptée le 1er octobre 2013 selon la résolution 2013-10-609 du Conseil de ville de la Ville de Boisbriand, sauf l'engagement de l'employeur à amender le régime pour bonifier la prestation de retraite de certains cadres désignés et la lettre d'entente entre la Ville et le groupe des employés cadres et cadres désignés concernant la prestation de décès et l'établissement d'un fonds de stabilisation. Ces dernières modifications sont présentées dans les derniers paragraphes de la présente description.

Retraite normale

65 ans

Retraite sans réduction de rente

Cadres* et cadres désignés :

Avant 2020 : 58 ans et 80 points**

À partir du 1er janvier 2020 : 59 ans et 84 points**

*Nonobstant ce qui précède, pour les employés cadres, l'âge de retraite facultatif est de 65 ans pour les services avant 1996

**Sujet à un maximum de 60 ans d'âge sans restriction de points pour toutes retraites prises à compter du 1er janvier 2020 par les participants actifs

Cols bleus/blancs :

62 ans

Pompiers :

60 ans

Retraite anticipée

Cadres et cadres désignés :

À compter de 55 ans mais avant 80 points, la réduction pour anticipation est de :

1/2 % par mois pour les 60 premiers mois;

1/3 % par mois pour les mois suivants

Calcul du nombre de mois d'anticipation : nombre de mois entre la retraite et 80 points, sujet à un minimum de 58 ans (84 points et sujet à un minimum de 59 ans pour le service acquis à compter du 1er janvier 2020). Nonobstant ce qui précède, le nombre de mois d'anticipation pour un employé cadre est par rapport à 65 ans pour le service avant 1996.

Cols bleus/blancs et pompiers :

À compter de 58 ans (56 ans pompiers) mais avant 62 ans (60 ans pompiers), la réduction pour anticipation est de :

1/3 % par mois entre la retraite et 62 ans (60 ans pompiers)

À compter de 55 ans mais avant 58 ans, la réduction pour anticipation est de :

i) Service antérieur au 1er janvier 2007 :

1/2 % par mois* pour les 60 premiers mois

1/3 % par mois* pour les mois suivants

*Nombre de mois entre la retraite et 65 ans

ii) Service à compter du 1er janvier 2007 :

1/3 % par mois entre la retraite et 62 ans (60 ans pompiers)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Créances de rente

Cadres et cadres désignés :

- i) Années de service reconnu avant le 1er janvier 1996 : 2 % du salaire de l'année 2001. Pour chaque période complète de 4 mois de travail après la date de retraite facultative, l'année de référence est augmentée d'une année.
- ii) Années de service reconnu après le 1er janvier 1996 : 2 % des 3 meilleurs salaires précédant la retraite.

Cols bleus/blancs et pompiers à compter du 1er janvier 2017 :

- i) Années de service reconnu avant le 1er janvier 1990 : 2 % du salaire de l'année 1989
 - ii) Années de service reconnu entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 2006 : 2 % du salaire de l'année
 - iii) Années de service reconnu après le 31 décembre 2006 : 1,75 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite
- De plus, le participant (sauf les pompiers qui n'y ont pas droit) reçoit une rente temporaire égale à la somme de :
- a) 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2009, et
 - b) 0,7 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu à compter du 1er janvier 2010
- La somme de i) et ii) ne peut être inférieure à 2 % du salaire de l'année 2007 multiplié par le nombre d'années de service au 1er janvier 2007.

À compter du 1er janvier 2020, la formule de rente devient un salaire final par classe pour tous les groupes.

Prestation de cessation d'emploi

Au choix :

- a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
 - b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).
- De plus, une indexation pré-retraite est prévue jusqu'à 55 ans selon 50 % de l'IPC pour les cols bleus, les cols blancs et les pompiers et une indexation jusqu'à l'âge de la retraite pour les cadres et cadres désignés égale à 100 % de l'IPC.

À compter du 1er janvier 2018, l'acquittement de la prestation de cessation de services se fera en proportion du degré de solvabilité sujet à un maximum de 100 % pour les participants qui opteront pour le transfert de la valeur de leurs droits à l'extérieur du régime.

Prestations de décès avant la retraite

Participation antérieure au 31 décembre 1990 :

remboursement des cotisations salariales avec intérêts et 60 % de la rente créditée

Participation postérieure au 31 décembre 1990 :

remboursement de la valeur actuarielle de la rente différée

Une rente sera offerte au conjoint du participant décédé en remplacement du transfert de la prestation de décès. Ainsi, si le conjoint opte pour le transfert de la valeur des droits, ce dernier sera acquitté en proportion du degré de solvabilité.

Règle du 50 %

En cas de cessation d'emploi, décès avant la retraite ou en cas de retraite, rente additionnelle égale à rente pourvue par l'excédent des cotisations salariales (avec intérêts) post 1990 sur 50 % de la valeur actuarielle de la rente post 1990, autres que celles ayant fait l'objet d'un rachat.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Prestations de décès après la retraite

Cadres et cadres désignés (avant le 1er janvier 2014) : 60 % réversible au conjoint. En l'absence d'un conjoint, la rente est garantie durant 180 versements.
Autres employés et cadres désignés à compter du 1er janvier 2014 : la rente est garantie durant 120 versements.

Invalidité

Crédits de rente basés sur salaire au début de l'invalidité.
Exonération des cotisations salariales sauf à compter de 2017.

Indexation annuelle - Après la retraite

Cadres et cadres désignés :
Rentes accumulées avant le 1er janvier 1990 : selon l'IPC, maximum 1 %
Rentes accumulées entre le 1er janvier 1990 et le 1er janvier 1996 :
selon l'IPC, maximum 3 %

Cols bleus/blancs :
Rentes accumulées entre le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2014 : 50 % de l'IPC

Cotisations

Salariales :

- i) Cadres et cadres désignés : 9,0 % du salaire + 50 % de la cotisation de stabilisation à compter du 1er janvier 2014. Le partage de la cotisation de service courant débutera au 1er janvier 2020.
- ii) Cols bleus/blancs :
 - 2014 : 8,9 % de son salaire (incluant la cotisation au fonds de stabilisation)
 - À partir de 2015 : 50 % de la cotisation d'exercice totale, incluant la valeur de l'indexation après la retraite. La cotisation au fonds de stabilisation est incluse dans ce montant et la différence constitue la cotisation salariale de base.
- iii) Pompiers : 50 % du coût de service courant du groupe incluant la cotisation de stabilisation

Patronale : solde de la cotisation d'exercice (sous réserve d'une utilisation du surplus permise par le régime et la législation) plus cotisations d'équilibre

Fonds de stabilisation - Cols bleus/blancs, cadres, cadres désignés et pompiers (à compter du 1er janvier 2017)

Un fonds de stabilisation est mis en place à compter du 1er janvier 2014. Ce fonds remplace l'indexation garantie des rentes après la retraite. Ce fonds est financé par la différence positive entre le coût du service courant avec une indexation après la retraite égale à 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et le coût du service courant sans une telle indexation.

Le fonds de stabilisation et la cotisation correspondante reliée à l'indexation sont utilisés en priorité pour financer toute perte d'expérience (service à compter du 1er janvier 2014) et tout déficit (service à compter du 1er janvier 2014), le cas échéant. L'indexation accordée par le fonds de stabilisation (service à compter du 1er janvier 2014) est sujette aux limites imposées par les législations applicables. Cette indexation est accordée selon les modalités suivantes :

L'indexation est d'abord accordée pour la période de trois (3) ans qui suit la date de l'évaluation actuarielle, aux rentes servies au cours de cette période. Le taux d'indexation effectivement accordé est égal au moindre de :

Celui obtenu en présumant l'affectation de la totalité du fonds de stabilisation à l'indexation permanente, après la retraite et pour les années postérieures à la date de l'évaluation actuarielle, des rentes créditées à compter du 1er janvier 2014;

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Celui obtenu en présumant l'affectation de l'excédent du fonds de stabilisation sur la provision pour écarts défavorables à l'indexation, pour la période de trois (3) ans qui suit la date de l'évaluation actuarielle, des rentes servies au cours de cette période;

50 % de l'IPC de l'année

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville :

Les dispositions du régime de retraite se trouvent dans le rapport financier de la régie.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (382 437)	(462 952)
Charge de l'exercice	4 (2 101 021)	(2 365 671)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 228 462	2 446 186
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(254 996)</u>	<u>(382 437)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 61 764 264	60 679 658
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (63 986 861)	(62 068 889)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (2 222 597)	(1 389 231)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 1 967 601	1 006 794
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (254 996)	(382 437)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(254 996)</u>	<u>(382 437)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 61 764 264	60 679 658
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (63 986 861)	(62 068 889)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 <u>(2 222 597)</u>	<u>(1 389 231)</u>
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 3 616 872	3 718 012
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 130 008	130 008
	20 3 616 872	3 848 020
Cotisations salariales des employés	21 (1 745 830)	(1 781 474)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 1 871 042	2 066 546
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 158 399	205 618
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value		25 (35 000)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
-	29	
-	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>2 029 441</u>	<u>2 237 164</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 3 518 918	3 176 149
Rendement espéré des actifs	33 (3 447 338)	(3 047 642)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 71 580	128 507
Charge de l'exercice	35 <u>2 101 021</u>	<u>2 365 671</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 (423 595)	4 468 300
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (<u>3 381 405</u>)	(<u>2 983 019</u>)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 (3 805 000)	1 485 281
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 2 692 842	(668 925)
Prestations versées au cours de l'exercice	40 2 515 683	2 938 783
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 60 027 264	41 853 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 468 500	836 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 2 965 500	2 260 648
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 17	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,67 %	5,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,42 %	5,42 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,24 %	3,24 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,24 %	2,24 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements		
	2018	2017
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
Autres		
-	81	
-	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	
Rendement espéré des actifs	85 (_____)	(_____)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
Charge de l'exercice	87	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (_____)	(_____)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	
Prestations versées au cours de l'exercice	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	
Autres hypothèses économiques		
-	104	
-	105	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2018	2017
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime volontaire d'épargne-retraite	108	
Régime de retraite simplifié	109	
Régime de retraite par financement salarial	110	
Autres régimes	111	
	112	

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 _____

Description des régimes et autres renseignements

2017 : RÉER collectif - CITL

	2018	2017
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	114	3 370

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2018	2017
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	115	9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2018	2017
Cotisations des élus au RREM	116	<u>20 477</u>	<u>20 137</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	117	69 132	68 106
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	118	<u>24 818</u>	<u>23 690</u>
	119	<u>93 950</u>	<u>91 796</u>

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2018	2018	2018	2017
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	33 075 306	32 865 222	30 529 206
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	8 629 208	8 652 991	8 971 843
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	1 382 288	1 397 814	1 471 024
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	43 086 802	42 916 027	40 972 073
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10			
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	2 880 303	2 934 990	2 822 621
Autres				
- Transport en commun	14	1 914 895	1 939 803	1 759 125
- Eau & assainissement	15	4 927 172	5 017 564	5 002 452
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	138 000	140 811	136 262
Service de la dette	18	1 504 498	1 455 103	1 488 563
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	11 364 868	11 488 271	11 209 023
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	11 364 868	11 488 271	11 209 023
	27	54 451 670	54 404 298	52 181 096

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29			
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
	32			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	68 000	71 699	68 881
Cégeps et universités	34			
Écoles primaires et secondaires	35	427 500	465 987	430 809
	36	495 500	537 686	499 690
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
	41	495 500	537 686	499 690
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	107 000	110 563	107 066
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
Taxes d'affaires	44			
	45	107 000	110 563	107 066
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49			
Autres	50	223 660	223 747	223 661
	51	223 660	223 747	223 661
	52	826 160	871 996	830 417

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53			
Sécurité publique				
Police	54		25 890	18 211
Sécurité incendie	55			
Sécurité civile	56		12 528	24 000
Autres	57	600	6 480	
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58			
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60	3 377	35 282	9 889
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			319 653
Transport adapté	62			41 598
Transport scolaire	63			
Autres	64			133 762
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68			
Réseau de distribution de l'eau potable	69	48 317	77 163	51 968
Traitement des eaux usées	70	71 889	82 015	86 389
Réseaux d'égout	71	48 317	77 162	51 968
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72	172 000	201 446	179 826
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78	4 463	25 883	
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84	252	407	480
Promotion et développement économique	85			
Autres	86			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	56 845	90 764	64 669
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	88 807	205 575	60 278
Autres	89	19 278	15 611	3 520
Réseau d'électricité	90			
	91	514 145	830 316	1 046 211

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94	67 888	67 888	
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	699 133	699 133	910 905
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100			11 257
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107	2 488 694	2 488 694	1 131 115
Réseau de distribution de l'eau potable	108			
Traitement des eaux usées	109			
Réseaux d'égout	110			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126	1 418	1 418	9 915
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			
Réseau d'électricité	129			
	130	3 257 133	3 257 133	2 063 192

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	397 000	450 434	425 455
Fonds de développement des territoires	136			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137			
Partage des revenus du cannabis	138			
Autres	139		13 669	11 018
	140	397 000	450 434	436 473
TOTAL DES TRANSFERTS	141	911 145	4 537 883	3 545 876

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146	136 565	138 753	62 151
Sécurité incendie	147	91 947	172 154	172 154
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	228 512	310 907	234 305
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			1 926
Autres	155			
	156			1 926
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	140 000	130 207	130 207
Réseau de distribution de l'eau potable	158	14 700	14 114	14 114
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160	20 000	16 664	16 664
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	174 700	160 985	160 985
Santé et bien-être				
Logement social	170			
Autres	171			
	172			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	173			
Rénovation urbaine	174			
Promotion et développement économique	175			
Autres	176			
	177			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	178			
Activités culturelles				
Bibliothèques	179			
Autres	180			
	181			
Réseau d'électricité	182			
	183	403 212	471 892	395 290
				500 748

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	184	36 741	67 417	88 988
Évaluation	185	14 000	20 539	15 399
Autre	186	188 062	971 972	198 800
	187	238 803	1 059 928	303 187
Sécurité publique				
Police	188	23 000	24 256	212 051
Sécurité incendie	189	8 150	43 141	72 573
Sécurité civile	190		3 873	3 873
Autres	191			
	192	31 150	71 270	284 624
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	193			
Enlèvement de la neige	194	10 000	9 305	9 305
Autres	195	9 500	22 925	30 754
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	196	10 000	17 054	344 718
Transport adapté	197			26 243
Transport scolaire	198			
Autres	199			12 214
Autres	200			
	201	29 500	49 284	423 234
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	202			
Réseau de distribution de l'eau potable	203			
Traitement des eaux usées	204			
Réseaux d'égout	205	1 300	200	575
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	206	95 000	103 137	282 511
Matières recyclables	207	4 000	14 560	17 003
Autres	208	9 713	5 250	5 250
Cours d'eau	209			
Protection de l'environnement	210	4 400	8 943	339 670
Autres	211	5 000	12 683	21 082
	212	119 413	144 773	660 841
Santé et bien-être				
Logement social	213			
Sécurité du revenu	214			
Autres	215			
	216			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	217			
Rénovation urbaine	218	1 034		
Promotion et développement économique	219			
Autres	220	445 000	445 019	433 591
	221	446 034	445 019	433 591
Loisirs et culture				
Activités récréatives	222	795 247	902 235	756 449
Activités culturelles				
Bibliothèques	223	20 955	23 133	22 688
Autres	224	334 500	323 920	492 393
	225	1 150 702	1 249 288	1 271 530
Réseau d'électricité	226			
	227	2 015 602	3 019 562	3 377 007
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	2 418 814	3 491 454	3 877 755

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	229	288 650	447 967	431 959
Droits de mutation immobilière	230	1 800 000	2 139 112	2 747 702
Droits sur les carrières et sablières	231			
Autres	232			
	233	2 088 650	2 587 079	3 179 661
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	234	1 012 900	2 039 420	2 126 581
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	235			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	236	590 000	777 493	630 084
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237	12 980	3 708	8 770
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239			7 532
Contributions des promoteurs	240			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241			
Contributions des organismes municipaux	242			
Autres contributions	243	10 810	48 771	22 887
Redevances réglementaires	244			
Autres	245		117 509	246 441
	246	23 790	169 988	285 630
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	247			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2018	Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 057 404	971 961	4 559	976 520	976 520	890 724
Greffe et application de la loi	2	1 401 639	2 371 485	354	2 371 839	1 217 840	1 592 937
Gestion financière et administrative	3	1 369 257	1 310 545	25 189	1 335 734	1 335 734	1 236 389
Évaluation	4	250 000	142 658		142 658	142 658	175 717
Gestion du personnel	5	812 810	824 161	704	824 865	824 865	787 620
Autres							
- Autres	6	4 023 568	3 509 515	494 086	4 003 601	4 003 601	4 175 804
-	7						
	8	8 914 678	9 130 325	524 892	9 655 217	8 501 218	8 859 191
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	6 206 797	6 204 049	1 439	6 205 488	7 312 123	7 406 393
Sécurité incendie	10	6 909 129	6 796 480	364 309	7 160 789	7 160 789	7 086 388
Sécurité civile	11	6 372	5 491		5 491	5 491	161 286
Autres	12						
	13	13 122 298	13 006 020	365 748	13 371 768	14 478 403	14 654 067
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	3 245 786	2 976 497	3 441 189	6 417 686	6 417 686	6 386 900
Enlèvement de la neige	15	1 968 339	2 088 672	34 461	2 123 133	2 123 133	1 972 684
Éclairage des rues	16	220 584	207 732	313 589	521 321	521 321	521 851
Circulation et stationnement	17	351 703	334 825	40 457	375 282	375 282	335 590
Transport collectif							
Transport en commun	18	1 913 738	1 876 571		1 876 571	1 876 571	2 402 999
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21			158 994	158 994	158 994	210 497
	22	7 700 150	7 484 297	3 988 690	11 472 987	11 472 987	11 830 521

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2018	Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 471 146	1 440 404	342 114	1 782 518	1 782 518	1 626 786
Réseau de distribution de l'eau potable	24	695 066	630 351	361 416	991 767	991 767	940 702
Traitement des eaux usées	25	2 717 339	2 735 842	1 331 610	4 067 452	4 067 452	3 872 178
Réseaux d'égout	26	624 696	558 490	1 410 261	1 968 751	1 968 751	1 965 532
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 137 066	957 072		957 072	957 072	921 897
Élimination	28	713 817	700 464		700 464	700 464	692 288
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	623 385	572 634		572 634	572 634	545 844
Tri et conditionnement	30	71 383	69 877		69 877	69 877	58 953
Matières organiques							
Collecte et transport	31	1 239 698	1 121 763		1 121 763	1 121 763	1 072 436
Traitement	32						
Matériaux secs	33	32 621	5 533		5 533	5 533	9 974
Autres	34	38 486	104 311	6 981	111 292	111 292	167 930
Plan de gestion	35						
Autres	36	101 283					
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38	1 116 210	1 026 030	45 264	1 071 294	1 071 294	1 126 603
Autres	39	158 929	149 411	148 995	298 406	298 406	298 987
	40	10 741 125	10 072 182	3 646 641	13 718 823	13 718 823	13 300 110
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41		244 531		244 531	244 531	241 980
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						
	44		244 531		244 531	244 531	241 980
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	852 942	863 624	38 396	902 020	902 020	794 086
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	590 758	26 204		26 204	26 204	26 501
Tourisme	49						
Autres	50						
Autres	51	135 820	132 833	3 774	136 607	136 607	137 083
	52	1 579 520	1 022 661	42 170	1 064 831	1 064 831	957 670

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2018	Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	517 488	519 583	68 587	588 170	588 170	556 541
Patinoires intérieures et extérieures	54	2 016 544	1 923 665	136 086	2 059 751	2 059 751	2 138 372
Piscines, plages et ports de plaisance	55	698 515	706 231	55 474	761 705	761 705	587 635
Parcs et terrains de jeux	56	2 370 156	2 224 144	1 028 992	3 253 136	3 253 136	3 328 855
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	363 377	379 124		379 124	379 124	623 291
Autres	59	214 499	209 552		209 552	209 552	238 302
	60	6 180 579	5 962 299	1 289 139	7 251 438	7 251 438	7 472 996
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	671 435	663 557	105 789	769 346	769 346	727 458
Bibliothèques	62	1 660 984	1 659 424	30 042	1 689 466	1 689 466	1 617 774
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	278 307	267 617		267 617	267 617	307 636
	66	2 610 726	2 590 598	135 831	2 726 429	2 726 429	2 652 868
	67	8 791 305	8 552 897	1 424 970	9 977 867	9 977 867	10 125 864
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	3 266 491	2 990 093		2 990 093	2 995 501	3 203 213
Autres frais	70					245	245
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	32 000	(1 000)		(1 000)	71 580	128 507
Autres	72	232 000	253 439		253 439	254 698	255 333
	73	3 530 491	3 242 532		3 242 532	3 322 024	3 587 298
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION							
	74						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
	75	10 095 285	9 993 111	(9 993 111)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Boisbriand

Code géographique : 73005

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
	Conduites d'eau potable	1 754 510	754 510	212 678
	Usines de traitement de l'eau potable	2 594 917	594 917	27 277
	Usines et bassins d'épuration	3 92 909	92 909	134 633
	Conduites d'égout	4 2 063 226	2 063 226	498 157
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6 869 886	869 886	495 104
	Ponts, tunnels et viaducs	7 5 958	5 958	19 534
	Systèmes d'éclairage des rues	8 3 618	3 618	25 713
	Aires de stationnement	9 31 703	31 703	149 704
	Parcs et terrains de jeux	10 404 555	404 555	1 128 228
	Autres infrastructures	11 109 692	109 692	290 741
	Réseau d'électricité	12		
Bâtiments				
	Édifices administratifs	13 276 603	276 603	496 144
	Édifices communautaires et récréatifs	14 (277 856)	(277 856)	582 760
	Améliorations locatives	15	14 152	14 802
Véhicules				
	Véhicules de transport en commun	16		
	Autres	17 666 943	728 116	185 084
	Ameublement et équipement de bureau	18 203 340	271 486	359 454
	Machinerie, outillage et équipement divers	19 1 204 080	1 237 616	952 167
	Terrains	20		526 000
	Autres	21		
		22 7 004 084	7 181 091	6 098 180

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	23 754 510	754 510	212 678
	Usines de traitement de l'eau potable	24 594 917	594 917	27 277
	Usines et bassins d'épuration	25 92 909	92 909	134 633
	Conduites d'égout	26 2 063 226	2 063 226	498 157
	Autres infrastructures	27 1 425 412	1 425 412	2 109 024
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable	28		
	Usines de traitement de l'eau potable	29		
	Usines et bassins d'épuration	30		
	Conduites d'égout	31		
	Autres infrastructures	32		
	Autres immobilisations	33 2 073 110	2 250 117	3 116 411
		34 7 004 084	7 181 091	6 098 180

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3	912 630	79 637	169 100
Fonds d'amortissement	4			823 167
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	15 938 014	(1 091 830)	14 846 184
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	83 900 977	3 803 131	8 626 416
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	100 751 621	2 790 938	8 795 516
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 872 815	1 455 188	1 054 552
Organismes municipaux	10			6 273 451
Autres tiers	11			
	12	5 872 815	1 455 188	1 054 552
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13			
	14	5 872 815	1 455 188	1 054 552
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18	5 872 815	1 455 188	1 054 552
	19	106 624 436	4 246 126	9 850 068
Dette en cours de refinancement	20	()		()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	106 624 436	4 246 126	9 850 068
				101 020 494

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**Administration municipale**

Dettes à long terme	1	100 552 236
---------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	2 450 149
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dettes en cours de refinancement	4	
----------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	808 995
--	---	---------

Débiteurs	9	6 273 451
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	1 722 000
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

-	13	
---	----	--

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	94 197 939
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés		
	16	451 610

Endettement net à long terme	17	94 649 549
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	18	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	19	130 636
---------------------------	----	---------

Autres organismes	20	2 736 010
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	21	97 516 195
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

	24	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	97 516 195
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Administration générale					
	Greffe et application de la loi	1			
	Évaluation	2			
	Autres	3	36 253	36 581	37 327
Sécurité publique					
	Police	4	5 961 224	5 961 223	
	Sécurité incendie	5			
	Sécurité civile	6			
	Autres	7			
Transport					
	Réseau routier	8			
	Transport collectif	9			
	Autres	10			
Hygiène du milieu					
	Eau et égout	11			
	Matières résiduelles	12			
	Cours d'eau	13			
	Protection de l'environnement	14			
	Autres	15	9 389	9 475	10 166
Santé et bien-être					
	Logement social	16	238 093	240 251	237 745
	Autres	17	4 242	4 280	4 235
Aménagement, urbanisme et développement					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18			
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20			
	Autres	21	191 075	159 037	159 658
Loisirs et culture					
	Activités récréatives	22	123 763	124 885	119 617
	Activités culturelles	23	123 763	124 884	119 617
Réseau d'électricité					
		24			
		25	6 687 802	6 660 616	688 365

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****Non audité**

		2018	2017
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	7 004 084	5 771 873
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	7 004 084	5 771 873

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	60,00	35,00	103 651,00	5 773 738	1 670 863	7 444 601
Professionnels	2						
Cols blancs	3	71,00	32,25	130 240,00	4 720 153	1 365 965	6 086 118
Cols bleus	4	73,00	39,75	150 645,00	4 849 412	1 403 371	6 252 783
Policiers	5						
Pompiers	6	42,00	40,00	87 395,00	1 013 866	293 403	1 307 269
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	246,00		471 931,00	16 357 169	4 733 602	21 090 771
Élus	9	9,00			466 924	179 833	646 757
	10	255,00			16 824 093	4 913 435	21 737 528

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12		726 699	1 761 995		2 488 694
Réseau de distribution de l'eau potable	13	22 532		54 631		77 163
Traitement des eaux usées	14	41 008		41 007		82 015
Réseaux d'égout	15	22 531		54 631		77 162
Autres	16	999 028	224 384	589 437		1 812 849
	17	1 085 099	951 083	2 501 701		4 537 883

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		2018	2017
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	275 135	288 254
	4	275 135	288 254
Sécurité publique			
Police	5	667	949
Sécurité incendie	6	68 744	59 500
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	69 411	60 449
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 050 103	1 166 014
Enlèvement de la neige	11	3 043	4 917
Autres	12	160 592	179 008
Transport collectif	13		
Autres	14	15 585	16 606
	15	1 229 323	1 366 545
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	130 299	155 866
Réseau de distribution de l'eau potable	17	180 351	190 346
Traitement des eaux usées	18	591 725	623 881
Réseaux d'égout	19	348 950	359 102
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	22 670	24 458
Autres	25	4 234	4 374
	26	1 278 229	1 358 027
Santé et bien-être			
Logement social	27	21 642	21 491
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	21 642	21 491
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	12 329	13 096
Rénovation urbaine	32	2 901	3 748
Promotion et développement économique	33		
Autres	34	1 493	1 490
	35	16 723	18 334
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	297 782	299 759
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	3 048	3 596
Autres	38	51 239	45 650
	39	352 069	349 005
Réseau d'électricité			
	40		
	41	3 242 532	3 462 105

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	2018		2017
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire	89 533	17 418
Conseiller, District 1	24 613	12 307
Conseiller, District 2	30 396	15 198
Conseiller, District 3	31 251	15 627
Conseiller, District 4	26 013	13 007
Conseiller, District 5	35 455	17 728
Conseiller, District 6	29 774	14 887
Conseiller, District 7	31 501	15 751
Conseiller, District 8	33 451	16 634

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	<u>900 000 \$</u>	
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	2 <input type="checkbox"/>	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement.

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	7	<u>267 898 \$</u>
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 <input checked="" type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON
5. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2018	12	_____ \$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2018 des engagements en vertu du règlement concerné	13	_____ \$
6. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2 ^o du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	14 <input type="checkbox"/>	15 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	16	_____ \$
7. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	17 <input checked="" type="checkbox"/>	18 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	19	_____ 375 838 \$
b) autres formes d'aide	20	_____ \$
8. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2018	21
Facteur comparatif de 2018	22
Valeur uniformisée	23	_____

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

9. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2018 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

24 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

25 _____ \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

26 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

27 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

28 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 28 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 24, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

29 _____

b) Date d'adoption de la résolution

30 _____

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Boisbriand _____

Code géographique : 73005 _____

Type d'organisme municipal : Municipalité locale _____

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

À la trésorière de
la Ville de Boisbriand,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la VILLE DE BOISBRIAND (ci-après la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Comptables professionnels agréés

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice, CA
Saint-Jérôme

DATE 2019-05-06

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom : Boisbriand

Code géographique : 73005

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	34 567 680
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	8 955 409
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	1 316 416
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	44 839 505

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	2 986 836
Autres		
- Transport en commun	14	1 964 868
- Eau et assainissement	15	5 076 825
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	138 000
Service de la dette	18	1 442 756
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	11 609 285
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	11 609 285
	27	56 448 790

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	69 000
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	434 300
	9	503 300

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	503 300

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	111 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	111 000

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	223 747
	24	223 747
	25	838 047

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 2 419 089 132	X 5 0,5903	/100\$ 6 14 279 883				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 205 442 333	X 8 0,5903	/100\$ 9 1 212 726				
Immeubles non résidentiels	10 638 712 135	X 11 2,0268	/100\$ 12 12 945 418				
Immeubles industriels	13 241 537 300	X 14 2,5834	/100\$ 15 6 239 875				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19 37 114 400	X 20 1,1806	/100\$ 21 438 173				
Immeubles agricoles	22 13 636 800	X 23 0,5903	/100\$ 24 80 498				
Total			25 35 196 573	26 (376 000)	27 (301 500)	28 48 607	29 34 567 680
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33 2 419 089 132	X 34 0,1501	/100\$ 35 3 631 053				
Immeubles de 6 logements ou plus	36 205 442 333	X 37 0,1501	/100\$ 38 308 369				
Immeubles non résidentiels	39 638 712 135	X 40 0,5160	/100\$ 41 3 295 755				
Immeubles industriels	42 241 537 300	X 43 0,6580	/100\$ 44 1 589 315				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48 37 114 400	X 49 0,3001	/100\$ 50 111 380				
Immeubles agricoles	51 13 636 800	X 52 0,1501	/100\$ 53 20 469				
Total			54 8 956 341	55 ()	56 ()	57 (932)	58 8 955 409

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9				
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12				
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19	X 20	/100\$ 21				
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24				
Total			25	26 (.....) 27 (.....) 28	29

Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 (.....) 56 (.....) 57	58

	Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 (.....) 63 (.....) 64	65

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)****Par unité de logement**

Eau	1	[] [] [] [] , [] [] [] \$
Égout	2	[] [] [] [] , [] [] [] \$
Eau et égout	3	[2] [2] [5] , [0] [0] \$
Traitement des eaux usées	4	[] [] [] [] , [] [] [] \$
Matières résiduelles	5	[2] [4] [1] , [0] [0] \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Transport en commun résidentiel	131,0000	4	
Transport en commun non résidentiel	483,0000	4	
Transport en commun industriel	1 266,0000	4	
Deuxième collecte d'ordures	167,0000	4	
Conduites d'eau et d'égout	0,0379	1	
Rejets à l'égout sanitaire charges org	257,6000	7	257.60 kg/jour
Excédent eau et assainissement	1,1000	5	
Améliorations locales		7	Chaque citoyen paie ses services spécifiques. Les taux varient selon le service de dette à rencontrer. Taux variables

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	56 448 790
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	301 500
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	376 000

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	17 552 995
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	138 000
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	39 435 295

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE**

11 3 555 532 100

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2019

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12 1 , 1 0 9 1 /100 \$

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	15 939 672	7 453 190		549 553	1 521 095	100 967
De secteur	2	242 227	91 601		14 075	77 912	5 172
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	260 307	98 438		15 126	83 728	
Autres	5	2 365 106	460 107			1 256 209	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	18 807 312	8 103 336		578 754	2 938 944	106 139

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	17 945 131	13 481		43 523 089
De secteur	10	884 738	691		1 316 416
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	985 157			1 442 756
Autres	13	5 939 535	7 572		10 028 529
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	25 754 561	21 744		56 310 790

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.			
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.			
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2019 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	38 560 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	<u>65 413 557 \$</u>
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	<u>9 699 465 \$</u>
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	<u>3 079 691 \$</u>
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	<u>\$</u>
9. Date d'adoption du budget par le conseil	31	<u>2018-12-04</u>

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , LISETTE DUSSAULT , atteste que le rapport financier consolidé de Boisbriand pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2019-05-07.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Boisbriand.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Boisbriand consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Boisbriand détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2019-05-06 12:55:51

Date de transmission au Ministère : 2019/05/08